

220C2064
FR0013326246-FS0665

22 juin 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 juin 2020, complété par un courrier reçu le 22 juin, la société Morgan Stanley Corp. (c/o The Corporation Trust Company (DE), Corporation Trust Centre, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware DE 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 juin 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE et détenir indirectement, par l'intermédiaire de ses filiales Morgan Stanley & Co. International plc, Morgan Stanley & Co. LLC, Morgan Stanley Australia Securities Limited, Morgan Stanley Capital Services LLC et Morgan Stanley Europe SE, 11 131 903 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE représentant autant de droits de vote, soit 8,04% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Morgan Stanley & Co. International plc	6 282 827	4,54
Morgan Stanley & Co. LLC	3 269 925	2,36
Morgan Stanley Australia Securities Limited	77 798	0,06
Morgan Stanley Capital Services LLC	525 129	0,38
Morgan Stanley Europe SE	976 224	0,71
Total Morgan Stanley Corp.	11 131 903	8,04

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE hors et sur le marché, au résultat de laquelle l'exemption de trading ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce :

- la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir 439 825 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat ; et
- la société Morgan Stanley & Co. LLC a précisé détenir 3 169 919 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat.

¹ Sur la base d'un capital composé de 138 403 235 actions représentant autant de droits de vote.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général :

- la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir 2 568 600 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) dont (i) 343 100 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE résultant de la détention de contrats de « *call option* » exerçable à tout moment jusqu'entre le 19 juin 2020 et le 17 décembre 2021, portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE aux prix unitaires par action compris entre 38 € et 160 € et (ii) 2 225 500 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE résultant de la détention de contrats de « *put option* » exerçable à tout moment jusqu'entre le 19 juin 2020 et le 17 décembre 2021, portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE aux prix unitaires par action compris entre 36 € et 200 €.

Au titre de l'article L. 233-9, I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général :

- la société Morgan Stanley & Co. International plc a précisé détenir 1 093 135 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) dont : (i) 1 074 880 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE², résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'entre le 8 octobre 2020 et le 15 mai 2023, (ii) 17 000 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE², résultant de la détention de contrats « *future* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'au 19 juin 2020, et (iii) 1 255 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE³, résultant de la détention de contrats « *retail structured product* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'au 5 juin 2020.
- la société Morgan Stanley Capital Services LLC a précisé détenir 525 130 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE² (prise en compte dans la détention visée ci-dessus), résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'entre le 3 juillet 2020 et le 17 février 2022 ; et
- la société Morgan Stanley Europe SE a précisé détenir 88 345 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE² (prise en compte dans la détention visée ci-dessus), résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'au 30 avril 2021.

² Sur la base d'un delta de 1.

³ Sur la base d'un delta de 1,24.